

le Sauverois

MUNICIPAL

Édition été 2023



Ville de
Saint-Sauveur



-
- 2** Coordonnées des services et conseil municipal | **3** Mot du maire | **4** Les bons coups | **5** Sécurité publique et incendie
-
- 6** Travaux publics et génie | **7** Urbanisme | **8** Environnement et développement durable
-

vss.ca

Coordonnées des services

Un numéro de téléphone unique pour joindre les services de la Ville :
450 227-0000

Hôtel de ville

1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6
directiongenerale@vss.ca

Service de sécurité publique et incendie

2125, chemin Jean-Adam
Saint-Sauveur (Québec)
incendie@vss.ca

Service des affaires juridiques et contractuelles

1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6
juridique@vss.ca

Service du greffe

1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6
greffe@vss.ca

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Chalet Pauline-Vanier
33, avenue de l'Église
Saint-Sauveur (Québec)
communautaire@vss.ca

Service des travaux publics et génie

2125, chemin Jean-Adam
Saint-Sauveur (Québec)
travauxpublics@vss.ca

Service de l'urbanisme

1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6
urbanisme@vss.ca

Service de l'environnement et du développement durable

1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6
environnement@vss.ca

Service des finances

1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6
administration@vss.ca

Les membres du conseil municipal

Votre conseil municipal est composé du maire et de six conseillers municipaux. Le territoire de la Ville de Saint-Sauveur n'étant pas divisé en districts électoraux, tous les membres du conseil municipal peuvent donc vous représenter.



Jacques GARIÉPY

Maire



Caroline VINET

Siège N° 1



Marie-José COSSETTE

Siège N° 2



Geneviève DUBUC

Siège N° 3



Carole VIAU

Siège N° 4



Rosa BORREGGINE

Siège N° 5



Luc MARTEL

Siège N° 6



Vivement le retour des beaux jours

Décidément, il fait bon retrouver nos activités habituelles en présentiel, notamment les assemblées publiques, les déjeuners du maire, les séances du conseil municipal, sans oublier notre programmation événementielle estivale, qui saura assurément ravir citoyens et visiteurs.

Quelques mots sur les grands projets sur lesquels nous œuvrons présentement, comme le déploiement du Plan de mobilité active 2022-2032, qui vise à faciliter les déplacements actifs des piétons et des cyclistes sur le territoire. Face à un vieillissement démographique marqué et à l'arrivée de jeunes familles depuis la pandémie, il est impératif de mettre de l'avant des actions qui sauront assurer la sécurité des Sauveroises et Sauverois, ainsi qu'à bonifier leur qualité de vie. Pour en apprendre davantage sur les priorités et actions prévues dans ce plan, visitez le site Internet municipal. En ce qui a trait au projet de la nouvelle école primaire, celui-ci suit son cours avec le Centre de services scolaire des Laurentides. Pouvant accueillir 650 élèves, le bâtiment sera localisé au bout de l'avenue du Mont-Molson. Quant au projet du futur Centre des arts à Saint-Sauveur, celui-ci a franchi une nouvelle étape, le 20 mars dernier, suite à l'adoption du règlement permettant d'autoriser l'usage « salle de spectacle » dans la zone concernée. Née d'une initiative du Festival des Arts de Saint-Sauveur, la nouvelle salle permettra de bonifier l'offre événementielle actuelle, en plus de constituer un moteur économique important pour la ville. Les citoyens de tous âges pourront profiter de ce lieu rassembleur d'art et de culture. Finalement, concernant le projet de relocalisation de la caserne, nous poursuivons notre analyse de sites sur le territoire sauverois, et ce, en collaboration avec la Municipalité de Piedmont. Le Service de sécurité publique et incendie Saint-Sauveur/Piedmont ayant pris de l'ampleur ces dernières années, le bâtiment actuel ne répond plus aux besoins. Dès que l'emplacement du terrain sera confirmé, nous pourrons alors amorcer les prochaines étapes du projet.

Sur une autre note, vous êtes sûrement au fait du nouveau statut de deux conseillères municipales, devenues indépendantes. Je me permets de réitérer que les décisions prises par les élus ont une seule priorité : l'amélioration continue des services et le bien-être des citoyens. À cet égard, lorsque nous, les membres du conseil municipal, nous nous réunissons, on s'assure de faire preuve de diligence, de respect et d'efficacité. Nous comptons sur la collaboration de la population pour respecter le choix des conseillères, lesquelles continueront à œuvrer dans l'intérêt de leurs concitoyens.

En terminant, je vous rappelle que le prochain déjeuner du maire, sous le thème de l'environnement, se déroulera le dimanche 28 mai prochain, de 8 h 30 à 12 h, sur le site de l'hôtel de ville. Profitez de cette journée pour venir découvrir les kiosques et activités qui vous y attendent. Aussi, consultez la page Facebook ou le site Internet de la Ville pour demeurer à l'affût de tout ce que Saint-Sauveur a à vous offrir.

Sur ce, je vous souhaite un excellent début de saison estivale!

Jacques Gariépy

Les bons coups de nos commissions

La Ville compte huit commissions. Chacune d'elles est présidée par un membre du conseil municipal et est composée du maire, du directeur général, du directeur du service et d'un autre élu. La mission première de ces commissions est de fixer des orientations, de déterminer des priorités d'action ainsi que d'améliorer le processus décisionnel. Les rencontres ont lieu sur une base régulière et permettent l'émergence d'initiatives et de projets tous aussi innovants que bénéfiques pour l'ensemble des citoyens.

	Présidente/Président
COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE	Rosa Borreggine
COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT	Caroline Vinet
COMMISSION DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE	Marie-José Cossette
COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	Caroline Vinet
COMMISSION DES FINANCES ET BUDGET	Luc Martel
COMMISSION DE L'URBANISME	Geneviève Dubuc
COMMISSION DES COMMUNICATIONS	Caroline Vinet
COMMISSION DE LA CIRCULATION ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE	Rosa Borreggine

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le 24 février dernier, les premiers répondants du Service de sécurité publique et incendie Saint-Sauveur/Piedmont ont répondu à un appel d'urgence pour porter assistance à une citoyenne, madame Roxane Sicotte, victime d'un infarctus. Lors de leur arrivée dans la résidence, le conjoint de celle-ci, monsieur Pierre Leprohon, était en communication avec une répartitrice du 911 et pratiquait un massage cardiaque. Nos premiers répondants ont alors pris la relève jusqu'à l'arrivée des ambulanciers, qui ont conduit madame Sicotte à un centre hospitalier. Grâce à l'intervention rapide de son conjoint et des autres acteurs concernés, elle s'en est sortie sans séquelles et pourra célébrer leur 50^e anniversaire de mariage.

Pour souligner ce « miracle », une rencontre a été organisée, le 13 avril dernier, avec madame Sicotte, son conjoint ainsi que les intervenants ayant contribué à lui sauver la vie. Cette rencontre a été riche en retrouvailles et en émotions. Sur les photos, on peut voir Roxane Sicotte, Pierre Leprohon et la répartitrice, Martine Charbonneau, ainsi que nos premiers répondants, soit Karl Dugas, Lucka Plouffe et Samuel Héneault. Félicitations à tous les intervenants!



Crédit : Nicolas Saillant



Durant la saison estivale, adoptons des comportements préventifs

Feux à ciel ouvert

Les citoyens souhaitant faire un feu à ciel ouvert, pour se départir de branches et de résidus forestiers, doivent obtenir un permis de brûlage auprès du Service de l'urbanisme. La demande peut s'effectuer en ligne, au vss.ca, ou en personne, au comptoir d'accueil du service, situé à l'hôtel de ville.

Il est à noter que le permis est valide pour une période de trois jours consécutifs. De plus, aucun permis n'est délivré la fin de semaine.

Utilisation de pièces pyrotechniques

L'usage de tout type de pièces pyrotechniques, telles que les feux d'artifice, requiert l'obtention d'un permis auprès du Service de sécurité publique et incendie Saint-Sauveur/Piedmont. La demande de permis doit être effectuée minimalement 15 jours ouvrables avant la mise à feu.

Aménagement paysager et boîtes à fleurs : attention!

Depuis quelques années au Québec, on note une importante augmentation des incendies impliquant du paillis fait de matière organique et de différents types de terreaux. Ces deux matières peuvent s'enflammer facilement, particulièrement lors de temps sec, au contact d'une source de chaleur, par exemple un mégot de cigarette.

Saint-Sauveur ne fait pas exception. Nos pompiers ont eu à intervenir à maintes occasions pour des feux de ce type.

La consigne de prévention est la suivante: ne jamais éteindre ni lancer un mégot de cigarette dans une boîte à fleurs ou un aménagement paysager. Le terreau contient de la mousse de tourbe et d'autres engrais pouvant facilement s'enflammer. Ultiment, pour éviter l'incendie d'un bâtiment, il est recommandé d'implanter un aménagement paysager à un mètre de distance de celui-ci.

Pour d'autres conseils utiles, visitez la rubrique *Sécurité publique et prévention*, de la section *Services aux citoyens* de notre site Internet.



TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

Le Service des travaux publics et génie joue un rôle de premier plan en matière de planification, d'entretien et de réfection. Voici quelques-uns de ses projets estivaux.

Station de recharge pour vélos électriques

Les cyclistes seront heureux d'apprendre que deux bancs de parcs en béton, munis d'une alimentation électrique, ont été récemment installés au parc Georges-Filion. Dotés d'un support à vélo intégré, ceux-ci permettent de recharger les vélos électriques et les téléphones cellulaires.

Travaux de réfection

Investissement de 2 M\$ dans le programme de réfection routière en secteur non urbanisé

À compter du 15 mai, la Ville amorcera des travaux de réfection en secteur non urbanisé. Estimés à près de 2 M\$, ceux-ci consisteront à remplacer la fondation granulaire et le revêtement de la chaussée, ainsi que certains ponceaux de drainage. Plusieurs voies publiques bénéficieront de ces améliorations, notamment le chemin des Bourgeons, le chemin du Domaine Saint-Sauveur, le chemin de l'Horizon, le chemin du Lac-des-Becs-Scie Ouest et le chemin du Grand-Ruisseau.

Remplacement de la conduite pluviale localisée au 180, rue Principale

La Ville a mandaté les services d'un entrepreneur spécialisé afin de procéder au remplacement d'une conduite d'égout pluviale, d'une longueur de 190 mètres, localisée en bordure de l'hôtel de ville et du bâtiment sis au 180, rue Principale. Réalisés au coût de 290 000 \$, ces travaux ont permis de sécuriser un point critique du réseau pluvial municipal, tout en améliorant l'accès et le maintien de cette partie du réseau.



Dévoilement de l'énoncé de la nouvelle vision stratégique en aménagement du territoire

Pour faire suite à la démarche consultative « Inspirer Saint-Sauveur », qui s'est déroulée à l'automne 2022, la Ville a dévoilé l'énoncé de sa nouvelle vision stratégique en aménagement du territoire, qui jettera les bases de la révision de son plan et de ses règlements d'urbanisme.

Présentée dans un rapport détaillé, cette nouvelle vision est le fruit de la participation de citoyens, gens d'affaires, organismes, élus et employés municipaux qui se sont interrogés sur leur vision idéale de Saint-Sauveur dans un horizon de plusieurs années. Cette vision découle de quatre principaux enjeux ayant été soulevés lors des activités de consultation, soient l'harmonie avec la nature, l'attractivité du milieu de vie, l'intégration urbaine et l'accessibilité.

Cette démarche a été une occasion unique de cerner les grandes priorités émanant des différentes parties prenantes en matière d'aménagement. Elle constitue le pilier d'un exercice qui mènera ultimement à la révision du plan d'urbanisme et des règlements d'urbanisme de la Ville. Il s'agit d'ailleurs des prochaines étapes dont la réalisation s'échelonnera jusqu'à l'hiver 2024-2025.

Pour consulter la vision stratégique en aménagement du territoire, visitez la rubrique *Urbanisme et permis*, de la section *Services aux citoyens* du site Internet de la Ville.



2023 : une année importante du Plan d'action en environnement 2021-2023

La Ville de Saint-Sauveur amorce la dernière année de la mise en œuvre de son Plan d'action en environnement 2021-2023 et, à cette fin, plusieurs actions d'envergure sont prévues en 2023.

Plan de conservation des milieux naturels

En collaboration avec Éco-corridors laurentiens, un plan de conservation des milieux naturels sera élaboré d'ici la fin de l'année. Celui-ci présentera une évaluation de la valeur écologique des milieux naturels de Saint-Sauveur, une définition des priorités, une vision, les objectifs de conservation ainsi qu'une stratégie de conservation et un plan d'action échelonné sur 10 ans. Afin d'entamer ce projet, un comité avisé a été formé. Ce comité réunit des directeurs de services municipaux, des élus, des membres citoyens du comité consultatif en environnement ainsi que des organismes environnementaux.

Plan local de valorisation des paysages

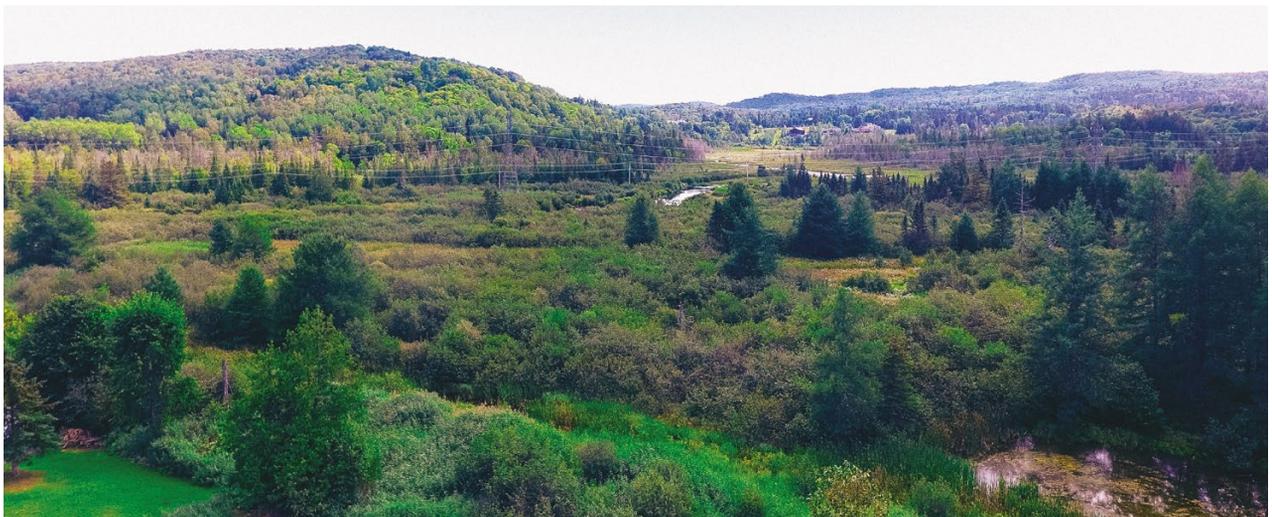
La Ville se dotera d'un plan local de valorisation des paysages qui s'étalera sur 10 ans. On y retrouvera, entre autres, l'identification des paysages naturels prioritaires de la Ville, les actions à mettre en place afin de protéger et de valoriser les paysages saurois, des recommandations réglementaires ainsi que les priorités de protection et de mise en valeur.

Plan de lutte et d'adaptation à l'agrile du frêne

Comme dans plusieurs villes et municipalités du Québec, l'agrile du frêne est présent à Saint-Sauveur. Année après année, cette espèce d'insectes coléoptères affecte les frênes que l'on retrouve sur notre territoire. Afin de pallier cette situation, un plan de lutte et d'adaptation à l'agrile du frêne sera produit. Il présentera un portrait de la situation actuelle, incluant le recensement des principaux peuplements forestiers de frênes et une caractérisation de la menace que représente l'agrile du frêne. Des actions concrètes seront aussi élaborées et déployées au cours des 10 prochaines années.

Politique de l'arbre et plan de foresterie urbaine

Afin de mieux connaître, gérer et préserver le patrimoine forestier de son périmètre urbain, la Ville se dotera d'une politique de l'arbre. Cette politique fournira des orientations et des objectifs, incluant des indicateurs et des cibles, qui tiendront compte des priorités et des intérêts de la population ainsi que des caractéristiques propres à Saint-Sauveur. Parallèlement à cette politique, un plan de foresterie urbaine sera réalisé, lequel proposera une stratégie visant à encadrer et à soutenir le développement d'une forêt urbaine diversifiée, résiliente et saine.



le Sauverois



PROGRAMMATION DES COURS ET DES ACTIVITÉS

Édition été 2023

Ville de
Saint-Sauveur



2 Renseignements généraux et procédure d'inscription

3 Abonnement aux terrains

4-5 Bibliothèque

6 Activités en plein air

7 Parcs et sentiers

8-11 Activités et événements

12 Centre sportif Pays-d'en-Haut

vss.ca

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Chalet Pauline-Vanier
33, avenue de l'Église
communautaire@vss.ca

450 227-0000, poste 4000

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 15 et 13 h à 17 h
Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

Légende des salles et des plateaux sportifs

Chalet Pauline-Vanier : bibliothèque, grande salle, salle d'exercice et salle de jeux
33, avenue de l'Église

Chalet de tennis
À l'arrière du Chalet Pauline-Vanier
33, avenue de l'Église

Cour d'école du Pavillon Marie-Rose
35, rue Filion

Parc Camille-Michel
Rue des Seigneurs

Parc Georges-Filion
À l'intersection de la rue Principale et de l'avenue Filion

Parc John-H.-Molson : terrain de basketball, parc de planche à roulettes, sentiers, jeux d'eau, terrain de soccer
Rue Viviane

Terrains de tennis et de pickleball asphaltés
Stationnement de l'église

Terrains de tennis en terre battue
À l'arrière du Chalet Pauline-Vanier
33, avenue de l'Église

RAPPEL

La programmation des activités est offerte sous réserve de modification sans préavis. Consultez le site Internet et la page Facebook de la Ville pour demeurer à l'affût.

Incitatifs financiers pour favoriser un mode de vie actif

Résidents seulement

Applicables sous certaines conditions. Tous les détails sont disponibles dans la page *Subventions et programmes*, de la section *Services aux citoyens* du site Internet de la Ville.

Réductions familiales

2^e enfant : 20 % de rabais
3^e enfant : 40 % de rabais
4^e enfant : gratuit

Personnes de 65 ans et plus

Réduction de 25 % sur le tarif courant des cours offerts dans cette programmation.

Procédure d'inscription

En ligne

Sur le site Internet de la Ville au vss.ca.

En personne

Au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, pendant les heures ouvrables.

La Ville de Saint-Sauveur se réserve le droit :

- de faire des changements;
- d'annuler l'activité si le nombre de participants est insuffisant ou pour toute autre raison. Le cas échéant, un remboursement sera effectué dans les 30 jours.

La politique de remboursement, en cas d'annulation par le participant, est disponible sur le site Internet de la Ville.

Abonnement

Il est possible de s'inscrire en ligne ou au comptoir du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, comme indiqué à la page 2. En dehors des heures ouvrables du service, les abonnements pourront se faire au chalet de tennis (ouvert jusqu'à 20 h tous les jours), où les modes de paiement acceptés sont les suivants : argent comptant et chèque.

ÂGE REQUIS

La tarification est établie en fonction de l'âge du joueur au 20 mai 2023.

ABONNEMENT

L'abonnement inclut la location gratuite d'un terrain pour la pratique du tennis ou du pickleball, et ce, pour toute la durée de la saison. Prendre note que les abonnements seront à moitié prix à compter du 1^{er} août 2023.

TARIFICATION DE L'ABONNEMENT		Catégorie			
		0 à 17 ans	18 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans et plus
Terrains asphaltés seulement	Résident	GRATUIT			
	Non-résident	14 \$	91 \$	67 \$	39 \$
Terrains en terre battue et terrains asphaltés	Résident	GRATUIT			
	Non-résident	30 \$	186 \$	138 \$	81 \$

AUTRES TARIFS

Les tarifs sont payables au chalet de tennis, en argent comptant uniquement.

Service	Tarif
Location de terrain (1 heure)	20 \$
Location de terrain (2 ^e heure)	15 \$
Activité spéciale (ex. : clinique de perfectionnement) – gratuit pour les abonnés	5 \$
Invité d'un abonné (tarif horaire)	5 \$

Lorsqu'applicables, les taxes sont incluses pour tous les tarifs.

Utilisation des terrains

Terrains en terre battue : 3 terrains de tennis.

Terrains asphaltés : 2 terrains de tennis ou 4 terrains de pickleball.

À partir du 20 mai, les joueurs devront présenter une preuve d'abonnement pour faire la réservation et l'utilisation des terrains. Les règlements de la saison et le fonctionnement relatif aux réservations sont disponibles dans la page *Installations récréatives*, de la section *Loisirs et culture* du site Internet de la Ville.

Certains mardis et jeudis de l'été, de 18 h 30 à 20 h, un entraîneur qualifié proposera des cliniques de perfectionnement de tennis aux adultes et aux enfants de 10 à 17 ans. Les thèmes seront disponibles sur le site Internet de la Ville.

Heures d'ouverture

Lundi : Fermé

Mardi : 11 h à 18 h

Mercredi : 11 h à 18 h

Jeudi : 11 h à 18 h

Vendredi : 11 h à 18 h

Samedi : 10 h à 15 h

Dimanche : Fermé

Abonnement

Résidents de Saint-Sauveur et de Piedmont : Gratuit

Non-résidents :

150 \$ pour les 14 ans et moins

175 \$ pour les 15 ans et plus

Empruntez-en plus!

Depuis le 1^{er} janvier, les abonnés peuvent emprunter un plus grand nombre de volumes, soit un maximum de 20 livres et de 5 périodiques, et ce, pour une période de 3 semaines.

Une naissance, un livre

Pour susciter l'éveil à la lecture et le goût des livres à votre enfant de moins d'un an, inscrivez-le à la bibliothèque et il recevra gratuitement un ensemble-cadeau comprenant un livre.

Accès au poste informatique

Un poste informatique et quatre tables de travail sont mis à la disposition des citoyens. Les abonnés de la bibliothèque peuvent utiliser le poste informatique et naviguer gratuitement sur Internet. Il est préférable de procéder à une réservation téléphonique.

Non-abonnés : 3 \$/heure

Heure du conte

Lundi 29 mai, 9 h 15 ou 10 h 30

Bibliothèque

Lecture et animation d'un conte pour les enfants de 3 à 5 ans.

Réservation téléphonique requise.



Conférence Richard Turcotte

« Être l'artiste de sa vie »

Vendredi 26 mai, 13 h 30

Chalet Pauline-Vanier

Entrée libre. Places limitées.

Avec son énergie débordante, Richard Turcotte nous démontre à travers ses expériences personnelles comment se réinventer, reconnaître la peur et s'en faire une alliée, démasquer les voleurs de rêves, se libérer du trac, de la gêne, de ses propres barrières et devenir sa propre génératrice d'énergie. Quiconque ayant vu Richard en conférence en sort toujours le feu dans les yeux et le sourire aux lèvres. Avec plus de 30 ans dans le métier, son sac à anecdotes inspirantes est bien rempli!



Credit : Andréanne Gauthier

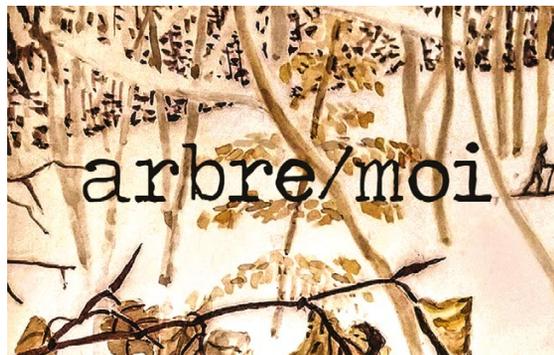
Atelier collaboratif art et nature

Arbre/Moi

Lundi 5 juin, 13 h à 15 h

Chalet Pauline-Vanier

Inscription à la bibliothèque, jusqu'au 2 juin inclusivement. Places limitées.



Vous aimez les arbres? Il y en a un qui vous inspire? Qui évoque quelque chose de spécial pour vous? Vous aimeriez partager cet arbre avec d'autres personnes à travers l'art et l'écriture?

Elizabeth Whalley, artiste en arts visuels, vous invite à participer au projet Arbre/Moi. Un projet de création et d'art collaboratif à partir d'images et de textes sur les arbres.

Le projet est gratuit et comprend :

- Deux ateliers : un premier atelier le lundi 5 juin, de 13 h à 15 h. Un deuxième atelier en octobre ou en novembre. La date reste à confirmer avec les participants.
- Une exposition des créations des participants de toutes les villes, qui se tiendra à Morin-Heights en avril 2024.
- Une exposition des créations des participants de Saint-Sauveur, qui se déroulera à la bibliothèque municipale de Saint-Sauveur. Dates à venir.

Aucune expérience artistique requise. Les matériaux seront fournis.

ACTIVITÉS EN PLEIN AIR

Gratuites.
Aucune
inscription
requis.

Places
limitées.

Du 26 juin au 13 août

En cas de pluie, certaines activités seront annulées. Renseignez-vous auprès du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.



Circuit – Musculation active

Lundi – 8 h 30 à 9 h 30

Terrain de basketball

Programme de musculation et de cardio combiné qui travaille plusieurs groupes musculaires: haut du corps, jambes, fessiers et abdominaux.



Pickleball pour les nuls

Lundi – 18 h 30 à 20 h 30

Terrains de tennis asphaltés

Vous êtes invités à venir découvrir ce sport de raquette en pleine croissance, qui est un amalgame de badminton, de racquetball et de ping-pong.



Karaté pour parents et enfants

Mardi – 18 h 30 à 20 h

Espace gazonné entre l'église et l'avenue de l'Église

Venez pratiquer le karaté pour vous initier à cette discipline ou pour maintenir la forme. Un adulte doit être présent avec l'enfant. À partir de 19 h 30, le cours est plus avancé, mais les enfants peuvent demeurer sur place pour regarder.



Mise en forme

Mercredi – 9 h à 10 h

Cour d'école du Pavillon Marie-Rose

Entraînement complet pour tous les niveaux. Augmentez de façon progressive votre endurance, votre souplesse et votre équilibre.



Marche active

Vendredi – 9 h à 10 h

Terrain de basketball

Joignez-vous à nous pour une marche d'entraînement dynamique, par intervalles, afin d'augmenter votre endurance et faire de la musculation sans impact et en sécurité.

PARCS ET SENTIERS

Parc John-H.-Molson

Terrain de basketball

Terrains de soccer

Jeux d'eau

Parc de planches à roulettes

Toilettes publiques – Chalet de parc

Parc Camille-Michel

Venez pique-niquer en famille, jouer au frisbee ou encore lire sous les arbres.

Parc Georges-Filion — Au cœur du village!

Parc d'entraînement

Table de ping-pong :

apportez vos raquettes et vos balles

Chaises et balançoires

Toilettes publiques



Pôle de la Marquise

D'une longueur de 3,2 km, le réseau offre un point de vue fort intéressant sur la vallée de Saint-Sauveur. Des sentiers en pleine forêt, de niveau intermédiaire, permettent de pratiquer la randonnée pédestre et la raquette.

Pour la dernière phase du projet, des travaux d'aménagement de passerelles sont prévus à la fin de l'année 2023 sur les sentiers de La Coulée, de La Cuvette et de La Pic. Il est à noter que le sentier de La Pic demeurera fermé jusqu'à la terminaison des travaux.

Parc John-H.-Molson

Venez profiter d'un réseau de sentiers pédestres de 1,5 km, sans dénivellation et en poussière de pierre, situé en pleine nature.

Le sentier de raquette La Retraccée est fermé pour la saison estivale, et ce, en raison de son passage dans certains milieux humides.

Règles d'usage

- Circulez dans les sentiers balisés uniquement.
- Les chiens sont autorisés en laisse seulement.

Seuls les sentiers du réseau La Marquise et du parc John-H.-Molson sont actuellement ouverts au public sur le territoire de la Ville. Les randonneurs doivent demeurer sur les sentiers officiels et ne pas circuler sur les terrains privés.

Aux intersections des sentiers, vous remarquerez la présence de balises d'urgence. Ces balises font partie intégrante du plan d'urgence et permettent une meilleure coordination des premiers répondants sur place.



ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Vente-débarras des citoyens

Samedi 3 juin et dimanche 4 juin

Les citoyens, prévoyant tenir une vente-débarras et désirant que leur adresse figure sur la liste publiée par la Ville, devront s'inscrire au vss.ca, au plus tard le 28 mai. La liste des adresses des citoyens inscrits sera affichée sur la carte interactive du site Internet de la Ville, à compter du 31 mai.

Spectacle musical par les élèves de l'école secondaire A.-N.-Morin

Dimanche 11 juin, 16 h

Parc Georges-Filion

Venez à la rencontre de la relève musicale de la région lors de cet après-midi tout en musique.



Québec 

Entente de développement culturel

Parc aquatique Sommet Saint-Sauveur

Le **16 juin prochain**, les citoyens, ayant un compte Sport-Plus avec la Ville (avec une adresse courriel au dossier), recevront un code promotionnel, applicable du 20 au 24 juin inclusivement, pour l'achat de billets au parc aquatique à coût réduit:

13 ans et + : 39,99 \$ + taxes

6 à 12 ans : 34,99 \$ + taxes

3 à 5 ans : 20,99 \$ + taxes

Ces billets pourront être utilisés au cours de la saison estivale 2023.

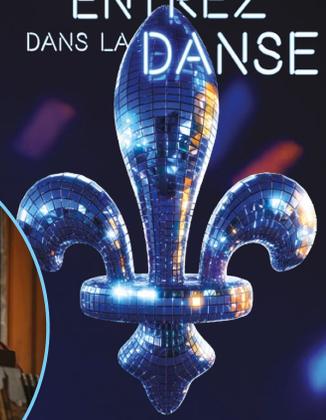


LA FÊTE NATIONALE
DU QUÉBEC 

ENTREZ
DANS LA
DANSE



YVES LAMBERT



Parc Georges-Filion — Entrée libre

Vendredi 23 juin

12 h Messe en plein air

13 h Animation ambulante, jeux
et activités familiales
sur la rue Principale

19 h Spectacle musical de Brise Fer

20 h 15 Présentation patriotique
et hommage au drapeau
fleurdelisé

20 h 30 Spectacle musical
d'Yves Lambert

Samedi 24 juin

19 h 30 Spectacle musical
Ça me dit concerts

En partenariat avec :

Québec 

Présentateur officiel

 Hydro
Québec



Mouvement national
des Québécoises
et Québécois

VALLEÉ
SAINT-SAUVEUR
Chambre de commerce & tourisme Saint-Sauveur / Piedmont

Matinées jeunesse

Les mercredis, à 10 h

Pour les prestations se déroulant au parc Georges-Filion, les spectateurs doivent apporter leur chaise de parterre. En cas de pluie, les spectacles prévus au Parc Georges-Filion auront lieu au Chalet Pauline-Vanier. Les portes ouvrent 15 minutes avant la tenue du spectacle. Places limitées.



28 juin

Parc Georges-Filion

Mario «Superstar» Mario

Théâtre de comédie pour toute la famille.



5 juillet

Chalet Pauline-Vanier

Amuse-Cirque Solo

Spectacle de cirque et de magie pour les 5 ans et plus.



12 juillet

Chalet Pauline-Vanier

Théâtre de castelet

Spectacle de contes et de marionnettes pour les 4 à 8 ans.



19 juillet

Chalet Pauline-Vanier

Mouchka la pirate

Théâtre pour les 5 à 10 ans.



26 juillet

Parc Georges-Filion

En s'attendant

Spectacle de cirque, de danse et de musique pour toute la famille.



2 août

Parc Georges-Filion

Kaléidoscope

Spectacle et atelier interactif de danse pour les 3 à 12 ans.

Présenté dans le cadre du Festival des Arts de Saint-Sauveur.



9 août

Parc Georges-Filion

Le Bouquet

Spectacle de cirque humoristique pour toute la famille.



16 août

Chalet Pauline-Vanier

Les Billy-Croquettes

Spectacle de cirque-fanfare pour toute la famille.



23 août

Parc Georges-Filion

Plouf!

Spectacle de jeu clownesque pour toute la famille.

Crédit : Pablo Javier Pugliese

Crédit : Charles Briand

Cinéma en plein air

Tous les films sont présentés à la pénombre

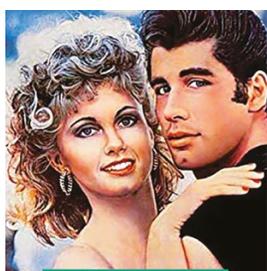
Les sites extérieurs sont exempts d'estrades et de bancs. Les spectateurs doivent donc apporter leur chaise de parterre.

Parc Georges-Filion

Gratuit. En cas de pluie, la projection aura lieu au Chalet Pauline-Vanier. Les portes ouvriront 15 minutes avant le début de la présentation. Places limitées.

Parc F.U.N. Sommet Saint-Sauveur

Les participants doivent acheter leurs billets, pour assister à la projection, sur le site Internet sommets.com. En cas de pluie, la projection sera annulée.



Vendredi 7 juillet

Parc F.U.N. Sommet Saint-Sauveur

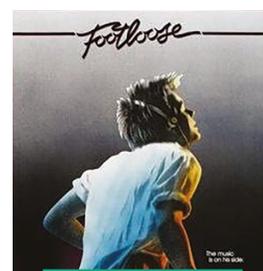
Grease



Vendredi 14 juillet

Parc Georges-Filion

Coco Ferme



Vendredi 21 juillet

Parc F.U.N. Sommet Saint-Sauveur

Footloose



Jedi 27 juillet

Parc Georges-Filion

Ballerina

Présenté en collaboration avec le Festival des Arts de Saint-Sauveur.



Jedi 3 août

Parc Georges-Filion

En corps

Présenté en collaboration avec le Festival des Arts de Saint-Sauveur.



Vendredi 4 août

Parc F.U.N. Sommet Saint-Sauveur

La folle journée de Ferris Bueller



Vendredi 11 août

Parc Georges-Filion

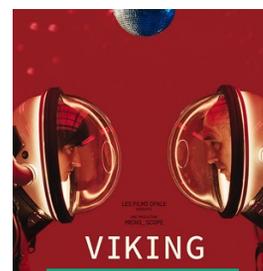
Timescape : retour aux dinosaures



Vendredi 18 août

Parc F.U.N. Sommet Saint-Sauveur

Top Gun



Vendredi 25 août

Parc Georges-Filion

Viking

Calendrier des événements

Sauf indication contraire, les événements sont gratuits et ont lieu au parc Georges-Filion.

Les sites extérieurs sont exempts d'estrades et de bancs. Les spectateurs doivent donc apporter leur chaise de parterre.

Juin

3 et 4	Vente-débarras des citoyens de Saint-Sauveur
3	La grande journée des petits entrepreneurs
3	Chorale Le Chœur des Jeunes et Giorgia Fumanti
9 au 11	Vente-trottoir des commerçants de Saint-Sauveur
10 et 11	Rassemblement des Randonneux (Spyder et Ryker)
10	Spectacle musical Ça me dit concerts
11	Spectacle musical par les élèves de l'école secondaire Augustin-Norbert-Morin
17	Spectacle musical Ça me dit concerts
23	Festivités de la fête nationale : activités familiales et spectacle musical à grand déploiement
24	Festivités de la fête nationale : Spectacle musical Ça me dit concerts
28	Matinée jeunesse
30	Symposium de peinture

Juillet

1^{er}	Symposium de peinture
1^{er}	Spectacle musical Ça me dit concerts
5	Matinée jeunesse au Chalet Pauline-Vanier
7	Cinéma en plein air (\$) au Parc F.U.N. Sommet Saint-Sauveur
8	Spectacle musical Ça me dit concerts
12	Matinée jeunesse au Chalet Pauline-Vanier
14	Cinéma en plein air
15	Spectacle musical Ça me dit concerts
19	Matinée jeunesse au Chalet Pauline-Vanier
21	Cinéma en plein air (\$) au Parc F.U.N. Sommet Saint-Sauveur
21 et 22	Saint-Sauveur Blues
26	Matinée jeunesse
26 au 31	Festival des Arts de Saint-Sauveur (FASS). Plusieurs emplacements
27	Cinéma en plein air (FASS)
28 et 29	Sentiers de la danse (FASS) au parc John-H.-Molson

Août

1^{er} au 6	Festival des Arts de Saint-Sauveur (FASS). Plusieurs emplacements
2	Matinée jeunesse (FASS)
3	Cinéma en plein air (FASS)
4	Cinéma en plein air (\$) au Parc F.U.N. Sommet Saint-Sauveur
4 et 5	Sentiers de la danse (FASS) au parc John-H.-Molson
9	Matinée jeunesse
11	Cinéma en plein air
12	Spectacle musical Ça me dit concerts
16	Matinée jeunesse au Chalet Pauline-Vanier
18	Cinéma en plein air (\$) au Parc F.U.N. Sommet Saint-Sauveur
19	Spectacle musical Ça me dit concerts
23	Matinée jeunesse
25	Cinéma en plein air
25 au 27	Vente-trottoir des commerçants de Saint-Sauveur
26	Spectacle musical Ça me dit concerts
27	Journée en plein air au Camp YMCA Kanawana

Pour la programmation complète :
vss.ca | valleesaintsauveur.com
450 227-2564 | 1 877 528-2553



Session estivale

12 juin au 20 août 2023 (8 semaines)
Relâche du 23 juillet au 5 août 2023

Programmation

Nager pour la vie

Mise en forme aquatique

Mise en forme en salle



Inscription

Pour les résidents de la MRC des Pays-d'en-Haut (à l'exception de la Municipalité de Wentworth-Nord) :
28 mai au 1^{er} juin

Pour tous (résidents et non-résidents) :
2 au 6 juin

En ligne
tous les jours, de 9 h à 20 h

En personne au Centre sportif
Lundi au vendredi, de 9 h à 20 h
Samedi et dimanche, de 9 h à 17 h

Terrain synthétique

Pour connaître les disponibilités en lien avec les réservations du terrain synthétique, ou pour toute autre demande d'informations et/ou de réservation, veuillez communiquer avec Sylvain Descoteaux :

579 202-1722, poste 8403
sdescoteaux@cspdh.com

Aréna

Pour toute information en lien avec les horaires de patinage libre, de hockey libre et de bâton-rondelle, veuillez visiter le centresportifpaysdenhaut.com.

Pour toute demande d'informations en lien avec les réservations de glace, veuillez communiquer avec Sylvain Descoteaux :

579 202-1722, poste 8403
sdescoteaux@cspdh.com



 **CENTRE SPORTIF
Pays-d'en-Haut**

252, boulevard Sainte-Adèle, à Sainte-Adèle
centresportifpaysdenhaut.com | 579 202-1722
info@cspdh.com